

Ecole Crapet

Madame, Monsieur, Chers parents,

L'évolution du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale impacte la restauration scolaire et incite les municipalités à renforcer les mesures visant à limiter le brassage des élèves et favoriser la distanciation à l'intérieur du restaurant scolaire. Nous sommes contraints de vous solliciter à nouveau afin de limiter la propagation de la COVID 19 dans les écoles, tout en ayant à cœur d'accueillir vos enfants et de leur permettre de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles.

A partir du lundi 25 janvier et jusqu'aux vacances de février, les familles des élèves des classes élémentaires doivent fournir un pique-nique froid pour la pause méridienne, un jour par semaine. Cette mesure ne s'applique pas aux élèves de maternelles ni aux classes de CP simples. Les piques-niques doivent être étiquetés au nom de l'enfant. Ils seront réceptionnés le matin par des agents de la ville afin d'être conservés dans des réfrigérateurs. Les familles ne seront pas facturées ce jour-là.

Si vous en avez la possibilité, nous vous remercions de bien vouloir reprendre votre enfant le midi. L'annulation des repas, même hors délais n'est toujours pas pénalisée. Nous vous remercions de bien vouloir nous avertir au minimum la veille de cette annulation à l'adresse suivante: periscolaire@haubourdin.fr

Nous vous informons également, par la présente, qu'une grève nationale du personnel des écoles est organisée le mardi 26 janvier. Un service minimum sera organisé par la Ville en cas de dépassement du seuil de grévistes enseignants (25%) dans l'école de votre enfant. L'ensemble des services périscolaires est susceptible d'être impacté. Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons plus d'éléments.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre collaboration pour affronter ensemble cette période difficile.

Pierre BEHARELLE
Maire d'Haubourdin

Marc BUQUET
Adjoint aux affaires scolaires